

Courthézon, La Ville se bat pour contrer le bruit de l'autoroute



Nicolas Paget, maire de Courthézon se bat pour soustraire les habitants au bruit de l'autoroute. Pourtant, avant son mandat, un mur antibruit avait été édifié en 2017. Cependant sa réalisation, en protégeant un quartier amplifiera le bruit sur le quartier voisin. Le maire demande alors que le mur soit prolongé ainsi qu'une diminution de la vitesse des voitures pour en minorer le bruit. Aidé du sénateur Jean-Baptiste Blanc, le maire de Courthézon continue de se battre pour offrir à ses administrés une meilleure qualité de vie et fait connaître ses actions.

«Réalisé sur l'A7 en 2017 à l'Est ainsi qu'à l'Ouest de la commune, le mur antibruit est venu apporter un confort complémentaire à l'ensemble des zones depuis protégées par ce dernier tant il diminue considérablement l'impact du bruit autoroutier, expose Nicolas Paget, maire de Courthézon, mais cette démarche vertueuse s'est transformée en véritable inégalité. Car l'ouvrage, bâti plus long à l'Est qu'à l'Ouest, a impacté un quartier résidentiel au Nord-Ouest sur près d'un kilomètre en proie aux réverbérations des bruits de la structure, ajoutant des désagréments à l'ensemble des riverains



concernés.»

La Mairie a fait réaliser, en 2022 et sur ses propres deniers, une étude de bruit sur zone afin de s'appuyer sur des éléments d'informations précis qui révèlera que les nuisances peuvent être considérées comme nocives pour la santé, et relevant de la santé publique, causant des troubles extra-auditifs avec des valeurs de 40 dba -décibels- la nuit passés à 55 le jour. Nicolas Paget a également demandé à ce que le préfet autorise une réduction de la vitesse de 20km/h, soit 110 Km/h au lieu de 130, lors de la traversée de Courthézon par l'autoroute, demande qui avait déjà été refusée par l'ancienne préfète Violaine Démaret, en octobre 2023.

En août 2022 Vinci Autoroutes a demandé au service de la Direction des mobilités routières d'intégrer la réalisation du mur anti-bruit restant sur le Nord-Ouest de la commune dans le contrat de plan qui les lient. En septembre, Jean-Baptiste Blanc et Nicolas Paget rencontraient le ministre des transports, Philippe Tabarot pour défendre le dossier du mur anti-bruit.

Enfin, le préfet, Thierry Suquet, confirme la saisie du <u>Cerema</u> -Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement- afin de mener une étude de bruits sur le site et d'en informer Vinci autoroutes. Le maire de Courthézon espère ainsi que le ministre des Transports, Philippe Tabarot, se saisira du dossier demandant au concessionnaire Vinci de compléter le mur antibruits d'ici la fin de la concession.

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025







Jean-Baptiste Blanc sénateur de Vaucluse, Nicolas Paget maire de Courthézon et Philippe Tabarot ministre des Transports

Politique sécuritaire à Courthézon, désormais 7 policiers municipaux, plus de caméras et une Renault Scénic



Le maire de Courthézon, Nicolas Paget l'avait promis, la ville demeurera sereine et sécure. «Même si Courthézon est loin de se placer en tête de classement des méfaits et délits, qu'elle est accueillante et vivante, l'on doit s'y sentir bien.»



Des actions concrètes qui passent par l'accroissement des effectifs de la Police municipale de 4 à 7 effectifs, sur une amplitude horaires de 8h à minuit ainsi que le week-end. « La présence des policiers municipaux est importante et adaptée aux besoins, à vélo, à pied, afin que les policiers puissent être vus et échanger avec la population. Le dispositif est établi à titres préventif et dissuasif pour lutter contre le sentiment d'insécurité.», précise le 1^{er} magistrat de la Ville.



Copyright Mairie de Courthézon

Des moyens humains et matériels

Pour cela, le Conseil municipal s'est engagé dans la modernisation du réseau de vidéo protection comprenant l'enregistrement des images captées et l'extension de ce dispositif dans de nombreux quartiers de la ville, dont celui de la Barrade. Enfin, un nouveau véhicule a été acquis, une Renault Scénic électrique pour un montant de presque 43 700€, auquel la Région Sud a participé à hauteur de 43%, dans le cadre du dispositif 'Région Sud, Région sûre'.

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



Entourant la nouvelle Renault Scénic, Nicolas Paget, maire de Courthézon et Cyril Flouret, adjoint à la sécurité, avec les policiers municipaux. Copyright Ville de Courthézon

Bollène, Monteux, Courthézon : les maires vauclusiens à l'honneur aux assises des Petites Villes de France

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025





Anthony Zilio, maire de Bollène vient d'être réélu au bureau de <u>l'Association des Petites Villes de France</u> (<u>APVF</u>). L'élection de l'élu vauclusien s'est déroulée à l'occasion des 25e assises de l'association qui se sont tenues à Millau dans l'Aveyron les 1^{er} et 2 juin derniers.

Deux autres maires du département ont aussi été mis à l'honneur : <u>Christian Gros</u>, maire de Monteux, a été réélu au conseil d'administration alors que <u>Nicolas Paget</u>, maire de Courthézon y fait son entrée.

1 200 communes adhérentes

Présidée par <u>Christophe Bouillon</u>, maire de Barentin en Seine-Maritime, l'APVF qui fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants afin de promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire, regroupe plus de 1 200 communes adhérentes.

Durant ces assises, les élus présents ont pu évoquer les enjeux actuels liés à l'avenir de leurs communes comme le financement de la transition écologique et énergétique, la désertification médicale, la mobilité, la ré-industrialisation et la revitalisation dans un contexte de sobriété foncière. Par ailleurs, un autre sujet majeur s'est invité à ce congrès : celui de la montée des violences que subissent les élus dans un contexte de crise démocratique.



Nombreux échanges entre élus

Dans ce cadre, les maires des petites villes ont pu aussi échanger avec Carole Delga, ancienne ministre, présidente du Conseil régional d'Occitanie, présidente de Régions de France, François Bayrou, ancien ministre, maire de Pau, haut-commissaire au plan et secrétaire général du Conseil national de la refondation et les ministres, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Dominique Faure, ministre déléguée aux collectivités territoriales ainsi qu'Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des professions de santé.

L.G.